

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

**MAIRIE DE MOURET**

**12330**

Tél. 05.65.69.82.86

Fax 05.65.69.96.55

[mairiedemouret3@orange.fr](mailto:mairiedemouret3@orange.fr)

[www.mouret-aveyron.fr](http://www.mouret-aveyron.fr)



## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 10 Mars 2022

### Présents 11 :

Mmes BOSC Claudine, COMBOUL Brigitte, MELAC Pauline.

Messieurs CAPELLE Florent, CARLES Laurent, COSTES Jean Michel, COSTES Jérôme, CASTANIER Fernand, FONTAINE Hubert, ISSALYS Gabriel, PRADELS Laurent.

Absents excusés 4 M. BOUSQUET Guillaume, Mesdames LE CAM Laurence, Sylvie LESTRADE, LAVERHNE Céline.

### **1-Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 3 février 2022**

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2-Approbation comptes de gestion, vote des comptes administratifs 2021. Affectation du résultat sur le budget 2022** Délibérations 2022 004 - 2022 005 - 2022 006 -2022-007

#### **2-1 Comptes de gestion**

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion de l'exercice 2021 (budget principal et budget annexe lotissement La Garibal) établis par M. GUERY Lionel, trésorier.

Ils sont identiques en tout point aux comptes administratifs 2021 tant en recettes qu'en dépenses en fonctionnement comme en investissement.

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2021 tel que présentés (11 voix).

#### **2-2 Comptes administratifs 2021**

Monsieur le Maire, présente les comptes administratifs 2021 de chaque budget en développant les différents comptes comptables et explique les écarts avec les budgets primitifs et décisions modificatives.

Monsieur le Maire s'étant retiré et M. FONTAINE Hubert, 1<sup>er</sup> adjoint ayant été nommé président, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité (10 voix) les comptes administratifs de l'exercice 2021.

La présentation des comptes administratifs 2021, peut se résumer ainsi :

#### **2.2.1 COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL**

<u>Section de fonctionnement 2021</u>	
Dépenses	297 534.80
Recettes	425 965.96
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>128 431.16</b>
<b>Excédent de fonctionnement brut 2021</b>	<b>128 431.16</b>

<u>Section d'investissement 2021</u>	
Dépenses	149 880.45
Recettes	232 006.34
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>82 125.89</b>
Excédent antérieur reporté	183 682.62
<b>Résultat de clôture d'investissement 2021</b>	<b>265 808.51</b>

**Résultat définitif du CA 2021 394 239.67**

## 2.2.2 COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE

### Lotissement La GARIBAL

Il n'a pas eu de mouvements d'écriture comptable sur cet exercice, report des résultats antérieurs.

<u>Section de fonctionnement 2021</u>	
<u>Dépenses :</u>	0
<u>Recettes :</u>	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat antérieur investissement à reporter</b>	<b>- 23 395.56</b>

<u>Section d'investissement 2021</u>	
<u>Dépenses :</u>	0
<u>Recettes :</u>	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0</b>
Excédent antérieur reporté	-570.00
<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>-570.00</b>

**Résultat définitif du CA 2021 à reporter - 23 965.56**

## 2-3 Affectation du résultat 2021 sur le budget 2022

Comme suite au résultat du budget principal 2021, il convient de prendre en compte les restes à réaliser 2021 en investissement pour déterminer le résultat net de la section et le besoin de financement de la section d'investissement.

Reste à réaliser dépenses	107 100.00
Reste à réaliser recettes	21 632.50
<b>Besoins de financement</b>	<b>85 467.50</b>
Résultat de clôture d'investissement	265 808.51
<b>Excédent total de financement d'investissement</b>	<b>180 341.01</b>

Le Conseil municipal prend acte du résultat positif de 265 808.51 € de la section d'investissement ainsi que le montant des restes à réaliser 2021 à reporter sur l'exercice 2022 et du résultat de fonctionnement de 128 431.16 € et décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

Section d'investissement BP 2022	
Au compte 1068 - excédent de fonctionnement	<b>128 431.16</b>
Au compte 001 - section d'investissement	<b>265 808.51</b>

## 2-4 Etat de la dette au 31/12/2021

M. le Maire présente l'état de la dette au 31/12/2021, mais aussi pour les dix prochaines années.

Montant dû au 31/12/2021 : 250 853.67 €

## 3- Compromis de vente parcelle constructible à Mouret AH 40, projet de lotissement

Délibération 2022-008

Suite aux conclusions de l'étude de l'avant-projet, le Conseil municipal a souhaité donner suite au dossier de création d'un lotissement comprenant 7 lots à Mouret.

Outre les missions préalables nécessaires à la réalisation du projet, confiées à la Searl ABC Géomètre à Rodez, monsieur le Maire propose au Conseil municipal de délibérer pour l'acquisition de la parcelle AH 40 avec dans un premier temps la signature d'un compromis de vente, incluant des réserves.

(Obtention permis d'aménager, autorisation de voirie pour accès au futur lotissement, prix de revient).

Avis favorable du Conseil municipal

## 4 - Informations du Maire.

### 4.1 Élection du Président de la République.

Un grille de présence pour la tenue du bureau de vote sera adressée aux membres du conseil municipal pour connaître leur disponibilité et sera définitivement validée lors de la prochaine séance.

### 4.2 Manifestations sur le territoire de la commune

- Passage sur notre commune du Rallye du Vallon le dimanche 27 mars.

Les routes départementales RD 13 (route du Loyre), RD 548 (Côte de Lax jusqu'à Mouret), la voie communale VC 2 (route de Vareilles), VC 1 jusqu'à intersection VC 68 et la VC 68 seront fermées à la circulation.

- Randonnée et circuit VTT le 10 avril 2022 organisée par l'APE Jean Auzel à partir de la salle des fêtes du Grand-Mas.

- Passage de la rando-cyclo du Vallon (La Marguerite), le samedi 2 avril entre 13 h et 17 h (environ 100 participants) par RD 227 vallée de Cruou vers Muret le château puis Villecomtal.

### 4.3 Stationnement

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des problèmes de stationnement au Faubourg de Villecomtal-Carlatiés.

### 4.4 Entretien Voirie par la CCCM

La réalisation d'un bicouche sur la voie intercommunale (route de Sénéjac) est inscrite au programme voirie 2022 de la Communauté de Commune Conques Marcillac, (des Anterieux à la RD 548).

*La séance est levée à 23:30*

*La prochaine réunion prévue le jeudi 7 avril 2022*